



District de Maine et Loire de Football

Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

PROCES VERBAL N° 31 – SAISON 2025/2026

Réunion du :	14/04/2026
Présidence :	Alcides DA COSTA.
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD et Jack GASTINEAU.
Excusé :	Jean-Jacques CHOUTEAU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

2. Approbation du PV

Le PV n° 30 du 07 avril 2026 est approuvé.

3. Contrôle des feuilles de match

☞ Période du 06 avril au 12 avril 2026

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 4.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

Rappels :

➔ Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.

➔ Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.

➔ Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

5. Sanctions financières

Commissaire au terrain ou responsable de plateau :

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- **Forfait** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

6. Divers

La Commission rappelle qu'elle ne répond qu'aux demandes des clubs transmises par la messagerie officielle.

Prochaine réunion : mardi 21 avril 2026

Le Président	Le Secrétaire de séance
DA COSTA Alcides	COIFFARD Albert

Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2025/2026

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
10-avr-26	Angers Enseignement Public 1	Cholet Jeune France	55602302	Loisirs Cons	Unique	Angers Enseignement Public 1	50 €
10-avr-26	Le Longeron Torfou 1	Avrillé As 49	55602301	Loisirs Cons	Unique	Le Longeron Torfou 1	50 €
12-avr-26	Est Anjou Fc 1	Andard Brain es 2	53621412	Seniors M D3	E	Est Anjou Fc 1	50 €
12-avr-26	Montreuil Belay Ua 1	La Daguenière Bohalle 1	53621756	Seniors M D4	B	Montreuil Belay Ua 1	50 €
12-avr-26	Christophesequinère 3	St André St Macaire 4	53621935	Seniors M D4	C	Christophesequinère 3	50 €
12-avr-26	Le Longeron Torfou 3	Cholet Jeune France 2	53622198	Seniors M D4	E	Le Longeron Torfou 3	50 €
12-avr-26	Les Hauts d'Anjou Fc 1	Montreuil Juigné Bf 3	53622331	Seniors M D4	F	Les Hauts d'Anjou Fc 1	50 €
12-avr-26	Fougeré Vaulandry FC 1	Mazé Us 2	53902809	Seniors M D4	G	Fougeré Vaulandry FC 1	50 €
12-avr-26	Seiches Marcé As 4	Bauné Val Baugeois 2	545935489	Seniors M D5	A	Seiches Marcé As 4	50 €
12-avr-26	Bellevigne Chateaux 1	St Lambert des Levées 1	54594689	Seniors M D5	D	Bellevigne Chateaux 1	50 €
12-avr-26	Cholet Nuailé Esspg 1	Thouarcé Fc Layon 4	54684849	Seniors M D5	G	Cholet Nuailé Esspg 1	50 €
12-avr-26	Doué la Fontaine Rc 5	St Hilaire Vihiers 4	54717573	Seniors M D5	G	Doué la Fontaine Rc 5	50 €
12-avr-26	St Florent Bcle 3	Andrézé Jub Jallais 3	54594385	Seniors M D5	I	St Florent Bcle 3	50 €
12-avr-26	Angers Copains 37	St Laurent Mesnil 36	54039009	Vétéran D4	A	Angers Copains	50 €
12-avr-26	Angers SCA 36	Angers HSA 37	54039140	Vétéran D4	B	Angers SCA	50 €
11-avr-26	En. UF3L FC Layon 1	GF Beaupreau en Mauges 1	55336567	U18 F Elite	unique	En. UF3L FC Layon	50 €
11-avr-26	Angers Intrépide 2	Segré Esha Football 2	55288935	U17 G D2	A	Angers Intrépide 2	50 €
11-avr-26	Brissac Aubance Es 2	Gj Maze Baune Val B 1	55291509	U17 G D2	D	Brissac Aubance Es 2	50 €
11-avr-26	Bouchemaine Es 1	Tiercé Cheffes AS 1	55286986	U15 G Elite	B	Bouchemaine Es 1	50 €
11-avr-26	Beaufort en Vallée US 3	GJ St Math Gennes 1	55290645	U15 G D3	E	Beaufort en Vallée 3	50 €
11-avr-26	Ent. Trélaz FOEGSPDC 1	Ent. St Hilaire Coron 1	55255056	U15 F D2	D	Ent. Trélaz FOEGSPDC 1	50 €
11-avr-26	Montreuil Juigné BF 1	GJ Torfou SèV Moine 1	55254921	U13 G Elite	B	Montreuil Juigné BF	50 €
	Montreuil Juigné BF 3	GJF Briollay Ecoflant 2	55856052	U13 G D3	B		50 €
11-avr-26	Angers Sco 1	Angers SCA 1	55254935	U13 G Elite	C	Angers Sco 1	50 €
11-avr-26	Angers Ndc 2	Villevêque Soucelles 1	55255652	U13 G D5	A	Angers Ndc 2	50 €
11-avr-26	Aubry Chaudron FC 1	Chalonnès Chaudé 1	55255862	U13 G D5	I	Aubry Chaudron FC 1	50 €
11-avr-26	Montreuil Juigné BF 2	Tiercé Cheffes AS 1	55255461	U13 G D1	B	Montreuil Juigné BF 2	50 €
11-avr-26	Le Fief Gesté FC 2	Beaupreau Chapelle 3	55255578	U13 G D1	G	Le Fief Gesté FC	50 €
	Le Fief Gesté FC 3	Andrézé Jub Jallais 3	55256317	U13 G D3	N		50 €
11-avr-26	Chemillé Melay O 2	St André St Macaire 3	55255817	U13 G D2	J	Chemillé Melay O 2	50 €
11-avr-26	Pellouailles Corzé 2	GJ Mazé Bauné Val B 2	55256182	U13 G D3	F	Pellouailles Corzé 2	50 €
11-avr-26	Bauge EA Baugeois 3	Allonnes Brain UF 1	55256196	U13 G D3	G	Bauge EA Baugeois 3	50 €
11-avr-26	GJ Torfou Sev Moine 3	May Be Léger 4	55256270	U13 G D3	L	GJ Torfou Sev Moine 3	50 €
11-avr-26	Christophesequinère 3	Cholet JF 5	55556271	U13 G D3	L	Christophesequinère 3	50 €